

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 25 juin 2026

L'an deux mil vingt-six,
le vingt-cinq juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est
assemblé en Mairie, salle Théophile Dobelle, sous la présidence de Monsieur Jean-
Luc DUBAËLE, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260625_1

✎ Décision modificative n° 1 pour le budget de la ville de Wimereux de l'exercice
2026.

Date de la convocation

▪ 19 juin 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

M. Guy BOUTLEUX, Mme Cécile DUQUESNE, M. Christophe CAILLIER, Mmes Marie-José
ROUSSEAU, Hélène COLL, M. Jean-Michel SAMUEL, Mme Pierrette CORDEBAR
MERGLEN, M. Bruno LELEU, Mmes Micheline FOURNY, Fabienne NOURTIER,
MM. Christian DESPIERRE, Marc DUBRULLE, Mmes Sylvie BAILLARD, Loëtitia HARDUIN,
M. Bertrand ARBLAY, Mmes Sabine BERNARD, Noémie BRICHE, MM. Maxime SENEAL,
Jean-Christophe GIRES, Jean-Luc JOUGLEUX, Didier SERGENT, Philippe MORBIDELLI.

Absents excusés ayant donné procuration

M. Serge DEVIN a donné pouvoir à M. Guy BOUTLEUX
Mme Marie-Simone POUBLON a donné pouvoir à Mme Cécile DUQUESNE
M. Arthur BOISLEUX a donné pouvoir à M. Christophe CAILLIER
Mme Valérie PROVIN a donné pouvoir à M. Didier SERGENT

Absent excusé sans procuration

M. Mehdi GHEZAL

Absente non excusée

Mme Sandrine BARDEAUX

A été nommé secrétaire de séance

M. Jean-Michel SAMUEL

SERVICE FINANCIER

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 POUR LE BUDGET DE LA VILLE DE WIMEREUX DE L'EXERCICE 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 20260429_8 du Conseil Municipal du 29 avril 2026 approuvant le Budget Primitif ;

Le rapporteur expose au Conseil qu'il a la possibilité de modifier le budget de la Commune jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique.

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables nécessaires à l'activité de la Commune ;

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

En conséquence,

Après en avoir délibéré, par 22 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE »
(MM. Gires, Jougoux, Sergent, Morbidelli et Mme Provin),

Le Conseil Municipal,

ADOpte la Décision Modificative telle que figurant dans les tableaux ci-après :

BUDGET VILLE

	DÉPENSES	RECETTES
Total Fonctionnement	2 850.00	2 850.00
Total Investissement	217 855.44	217 855.44
TOTAL GÉNÉRAL	220 705.44	220 705.44

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

			D.M.1
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
321	65748	Subventions de fonctionnement autres personnes de droit privé	350.00
01	65888	Autres charges diverses de gestion courante	2 500.00
TOTAL			2 850.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

			D.M.1
73 - IMPOTS ET TAXES			
020	73158	Autres taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement	1 965.00
77 - PRODUITS SPECIFIQUES			
01	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	885.00
TOTAL			2 850.00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

			D.M.1
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
4222	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 610.00
020	2188	Autres immobilisations corporelles	15 850.00
11	2188	Autres immobilisations corporelles	2 460.00
211	2188	Autres immobilisations corporelles	23 360.00
4222	2188	Autres immobilisations corporelles	7 275.00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS			
020	2313	Constructions	165 300.44
TOTAL			217 855.44

RECETTES D'INVESTISSEMENT

			D.M.1
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
312	1328	Subventions non transférables Autres	- 42 144,56
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS			
845	2315	Installations, matériel et outillage techniques	260 000,00
TOTAL			217 855,44

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Jean-Michel SAMUEL.

#signature#